

Communiqué de presse

Fleury-les-Aubrais, le 31 octobre 2020

Les CCI soutiennent les petits commerces pour qu'ils restent ouverts grâce aux solutions numériques

Le reconfinement qui a débuté le vendredi 29 octobre à minuit est accompagné par de nouvelles mesures qui amènent les commerçants à s'adapter pour leur permettre de poursuivre à minima leur activité, laquelle est nécessaire à leur survie.

Réouverture de la carte interactive pour recenser les commerces ouverts dans le département

En mars dernier, dans le contexte économique lié au coronavirus une carte interactive avait été lancée. Afin de soutenir les commerces de proximité, la CCI Loiret réactive cette carte - elle sera accessible dans quelques jours - qui recense les commerces ouverts dans le département et répond à un double objectif.

« Notre priorité est de soutenir les commerçants et restaurateurs afin qu'ils puissent maintenir au maximum une activité économique. Cette carte interactive répond à ce besoin en permettant aux commerces d'informer la population de leur ouverture » souligne Alain Jumeau.

Ils sont ainsi visibles et accessibles à leur clientèle et le quotidien des habitants du Loiret est facilité grâce à un outil unique pour trouver toutes les informations qu'ils recherchent. La carte interactive de géolocalisation permet de visualiser d'un coup d'oeil les commerçants à proximité de son domicile en recherchant par catégorie ou directement en indiquant le nom du commerce de proximité recherché.

Du côté des commerçants c'est un outil simple, gratuit et efficace. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur la plateforme et de saisir les champs requis. Un modérateur valide la demande et le commerce apparaît sur la carte !

Des webinaires dédiés aux commerçants, cafés, hôtels et restaurants

Alors que les commerces non essentiels ont fermé leur porte jeudi 29 octobre, « nous devons être réactifs afin de répondre aux besoins immédiats des commerces » estime Alain Jumeau. C'est la raison pour laquelle des webinaires dédiés aux commerçants, cafés, hôtels et restaurants sont mis en place par la CCI Loiret.

Vente en ligne ou vente à emporter, nous accompagnons les commerçants sur la mise en place de solutions numériques afin qu'ils puissent maintenir une activité. Animés par Ekela Marketing ces webinaires se dérouleront :

- 4 novembre (10h à 12h) : Vente en ligne, prêt, partez ! Inscription par mail : adrien.rayssac@loiret.cci.fr
- 9 novembre (14h30 à 16h30) : Vente à emporter, prêt, partez ! Inscription par mail : adrien.rayssac@loiret.cci.fr en partenariat avec *Tourisme Loiret*

Accélérer la transformation numérique des commerçants

En complément, l'ensemble du réseau des chambres de commerce et d'industrie a lancé un programme d'accompagnement pour accélérer la transformation numérique des commerçants afin de les aider à maintenir une activité économique dans le contexte de la crise sanitaire.

02 38 77 77 31 | infoscoronavirus@loiret.cci.fr

CCI Loiret est l'établissement qui représente les intérêts des 24 209 établissements enregistrés au Registre du Commerce et des Sociétés au 31 décembre 2018 dans le Loiret. Elle assure un rôle de corps intermédiaire à vocation économique et promeut le développement des entreprises et des territoires. www.loiret.cci.fr

Contact presse : Sarah Maury | 02 38 77 77 13 | 06 87 75 47 75 | sarah.maury@loiret.cci.fr